

ANNEE SCOLAIRE 2009/2010
DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- Avis d'imposition 2007 et déclaration de revenus 2008
- Justificatifs de ressources des trois derniers mois des parents : salaires et/ou prestations familiales (allocations familiales, complément familial, soutien familial, parent isolé, jeune enfant, allocation parentale d'éducation, adulte handicapé, prestation d'accueil du jeune enfant, RMI, carte-loisirs)
- Pensions alimentaires
- Rente accident de travail
- Allocation compensatrice
- Indemnités ASSEDIC
- Retraites
- Pensions d'invalidité
- Indemnités journalières
- Allocation veuvage
- Bilan 2006 pour les artisans et commerçants
- Déclaration de régime forfaitaire ou réel pour les exploitants agricoles
- Bulletins de salaire pour les apprentis à charge des parents

ANNEE SCOLAIRE 2010/2011
DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- Avis d'imposition 2008 et déclaration de revenus 2009
- Justificatifs de ressources des trois derniers mois du foyer : salaires et/ou prestations familiales (allocations familiales, complément familial, soutien familial, PAJE, allocation parentale d'éducation, adulte handicapé, prestation d'accueil du jeune enfant, RSA)
- Pensions alimentaires
- Rente accident de travail
- Allocation compensatrice
- Indemnités ASSEDIC
- Retraites
- Pensions d'invalidité
- Indemnités journalières
- Allocation veuvage
- Dernier bilan pour les artisans et commerçants
- Déclaration de régime forfaitaire ou réel pour les exploitants agricoles
- Bulletins de salaire pour les apprentis à charge des parents
- Carte-loisirs